



# **Synthèse des activités de l'Association des entreprises partenaires de la Défense pour l'année 2011**

Association des entreprises partenaires du ministère de la Défense  
6, rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris

## Préambule

Association Loi 1901, l'Association des entreprises partenaires du ministère de la Défense a pour objet « le développement des relations entre les entreprises et le ministère de la Défense ».

Celle-ci se caractérise par :

- Son indépendance vis-à-vis du ministère de la Défense.
- Sa transparence vis-à-vis de la Défense et du monde de l'entreprise.
- Son pragmatisme : répondre à de réels besoins dans le cadre d'une action transverse.

Cette synthèse annuelle s'inscrit donc parfaitement dans cette logique en permettant de faire un bilan à la fois complet, pratique et rapide.

Je profite de ce document pour souligner l'implication de l'équipe réduite qui, au quotidien et d'une manière bénévole, anime notre Association, notamment Pascaline Abdini, secrétaire général et présidente de la commission « Reconversion des militaires, accompagnement dans l'emploi et emploi des conjoints ». Je tiens également à souhaiter la bienvenue à Monique Chézalviel, élue le 30 décembre dernier trésorier de notre Association.

D'une manière générale, un grand merci à tous ceux qui contribuent au développement de notre Association, et notamment à ses activités.

Bonne lecture !

Patrice Lefort-Lavauzelle  
Président

[p.lavauzelle@entreprisespartenairesdeladefense.fr](mailto:p.lavauzelle@entreprisespartenairesdeladefense.fr)

## Introduction

L'Association des entreprises partenaires de la Défense a deux grands axes de travail :

- Les synergies entreprises - Défense.
- La reconversion, l'accompagnement dans l'emploi et l'emploi des conjoints.

Elle se positionne comme un véritable « pont » entre le monde de l'entreprise et la Défense en ayant une approche globale.

Comme chaque année, l'Association s'est fixé des objectifs très ambitieux. Ainsi :

- Une activité par mois en moyenne.
- 80 à 100 militaires présents ou entreprises représentées lors des soirées-débats.
- 20 à 40 entreprises représentées lors des visites.
- Un événement majeur chaque année.
- Une réunion ou un contact par mois avec le cabinet du Ministre.

### Comité d'honneur

L'Association a la chance d'avoir un Comité d'honneur qui regroupe des personnalités du monde civil ou militaire susceptibles d'apporter à la fois leur expertise et leurs conseils.

Un point est effectué avec celles-ci chaque année pour leur présenter l'Association, son évolution et ses réalisations. Celui-ci a été organisé le 7 juin 2011 à l'Ecole militaire à Paris.

Les membres du Comité sont également consultés régulièrement sur des sujets spécifiques.

Sont membres du comité d'honneur :

Le général de corps d'armée (2S) Claude Ascensi, ancien directeur de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD) et ancien chargé de mission Réserve auprès du ministre de la Défense.

Alain Juillet, ancien Haut responsable à l'intelligence économique (SGDSN) conseiller senior du cabinet Orrick, président du Club des Directeurs de Sécurité des Entreprises (CDSE) et président de l'Institut de l'Intelligence économique.

Le contrôleur général des armées (2S) Jean-Michel Palagos, ancien directeur des ressources humaines de la Défense (DFP).

Frédéric Pons, président d'honneur de l'Association des Journalistes de Défense (AJD).

Alain Vidart, président d'honneur du Comité de Liaison Défense (CLD) du MEDEF.

Le médecin général inspecteur (2S) Raymond Wey, ancien Secrétaire Général du Conseil supérieur de la réserve militaire (CSRM) et ancien chargé de mission Réserve auprès du Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des anciens combattants.

### Les synergies entreprises – Défense

L'Association a organisé notamment une soirée-débat, un atelier, deux visites VIP de salons, et deux actions spécifiques.

Soirée-débat : "Développement durable et achats de la Défense, hors armement" (Mission Achats/SGA).

Atelier initiatives spontanées (Mission Achats/SGA, EMA et DGA).

Visite VIP du Forum Entreprises Défense (FED).

Visite VIP du salon Milipol Paris.

Organisme du Collège de l'enseignement supérieur de l'armée de Terre (CESAT) le Cours supérieur d'état-major (CSEM) organise deux fois par an un séminaire de présentation de la « Méthode d'élaboration d'une décision opérationnelle » (MEDO) pour des auditeurs civils. Des collaborateurs d'entreprises adhérentes, de la PME au grand groupe international

(groupe Roquette Frères, Dalkia, Steria, Sodexo, Cassidian...) ont participé aux deux sessions organisées en juin et en décembre 2011 à l'Ecole militaire à Paris.

Partant du principe qu'il est souvent difficile - notamment pour les PME et les personnes qui n'ont pas la « culture » de ce ministère - de trouver des informations destinées aux entreprises sur le site Internet de la Défense, l'Association a proposé au cabinet du ministre la création d'un portail «Entreprises ». Après différents échanges, cette page spécifique est aujourd'hui accessible [en suivant ce lien](#).

L'Association a également répondu à de très nombreuses demandes d'entreprises, de la TPE au grand groupe, à la recherche d'une information précise, d'un interlocuteur... au sein du ministère de la Défense.

### La reconversion, l'accompagnement dans l'emploi et l'emploi des conjoints

L'Association a organisé une soirée-débat, un colloque, le « Prix de la reconversion des militaires » et pour la première fois cette année s'est impliquée dans le domaine de la reconversion des militaires blessés en service (et notamment en opérations) et du don du sang.

Elle a également répondu en toute confidentialité à de nombreuses demandes d'entretien de militaires (du jeune sous-officier au général de corps d'armée) dans le cadre de leur projet de reconversion.

Soirée-débat : "Création d'entreprise en franchise et reconversion" (en partenariat avec la Fédération Française de la Franchise, FFF).

Colloque "Reconversion des militaires et formations aux métiers de la sécurité" (avec Défense Mobilité, l'Agence de reconversion de la Défense).

Le colloque sur la reconversion dans les métiers de la sécurité privée a connu un très grand succès en raison à la fois de l'implication de Défense Mobilité et d'un format volontairement très pratique, incluant exemples concrets, témoignages et opportunités. De nouveaux colloques sont prévus en 2012.

Créé à l'initiative de l'Association, le « Prix de la reconversion des militaires » a pour but de récompenser chaque année un projet de création ou de reprise d'entreprise par un personnel militaire en situation d'activité, inscrit ou non dans un parcours reconversion, devant rejoindre la vie civile au plus tard un an après la remise du prix.

L'édition 2010 a été placée, comme chaque année, sous le Haut patronage du ministre de la Défense.

Le jury du prix 2010 était composé de deux parlementaires, de deux représentants de Défense Mobilité, du chef de la MIRVOG et de praticiens du monde de l'entreprise.

## Les membres du Jury du « Prix de la reconversion des militaires » 2010

Pascaline Abdini, présidente de la commission "Reconversion, accompagnement dans l'emploi et emploi des conjoints" de l'Association des entreprises partenaires du ministère français de la Défense.

Stéphane Brudy-Castellan, chef du Bureau des partenariats externes et du reclassement dans l'emploi de Défense Mobilité, l'Agence de reconversion de la Défense.

Monique Chézalviel, présidente d'Egidia.

Serge Delwasse, X et MBA INSEAD, conseil de direction générale.

Jean-Michel Fourgous, député des Yvelines, maire d'Elancourt et fondateur avec Olivier Dassault du groupe de travail parlementaire "Génération Entreprise".

Patrice Lefort-Lavauzelle, président de l'Association des entreprises partenaires du ministère français de la Défense.

Général Jean-Paul Martial, directeur de Défense Mobilité, l'Agence de reconversion de la Défense.

Hugues-Arnaud Mayer, président de la commission "développement des territoires" et membre du Conseil exécutif et du Bureau du MEDEF.

Marie-Christine Oghly, présidente nationale des Femmes chefs d'entreprise (FCE) et présidente du MEDEF Ile de France.

Général François Vaquier, chef de la Mission retour à la vie civile des officiers généraux (MIRVOG).

Michel Vernet, directeur général adjoint de l'Agence pour la création d'entreprises (APCE).

Jean-Claude Viollet, député de la Charente, membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées et co-président du Groupe d'étude sur l'industrie de défense.

Le dossier du prix (comprenant le règlement) a notamment été accessible en ligne sur les sites Intranet et Internet du ministère de la Défense.

L'idée est grâce à ce prix d'agir à plusieurs niveaux :

Contribuer à la diffusion de la notion de « reconversion » au sein de la Défense.

Permettre aux militaires désireux de créer ou de reprendre une entreprise de réfléchir à leur projet en s'appuyant sur un dossier de travail complet.

Fournir aux deux lauréats du prix des prestations utiles (et non une simple aide financière) dans le cadre de leur projet de reconversion.

Permettre aux lauréats d'avoir accès au réseau de l'Association des entreprises partenaires de la Défense.

Mieux faire connaître au monde de l'entreprise, notamment des PME, le sujet de la reconversion au sens large.

Il est intéressant de noter que ce Prix est de plus en plus perçu comme un véritable label, notamment dans le cadre de l'obtention de prêts financiers.

Le jury s'est réuni à l'Ecole militaire le 21 septembre 2010.

En raison des remaniements ministériels, la remise du Prix a été repoussée au 7 juin 2011. Organisée à l'Ecole militaire à Paris en présence du conseiller social auprès du ministre de la Défense et de hautes autorités civiles et militaires. Ce Prix a été précédé d'un débat sur le thème « Création d'entreprise et reconversion ».

Les partenaires :



A l'issue de la remise du prix, et comme chaque année, une importante action de communication a été organisée.

L'Association des entreprises partenaires de la Défense s'est également impliquée dans le domaine de la reconversion des militaires blessés en service, notamment en opérations. Elle a proposé à la Cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT) de mettre son expertise et son réseau à sa disposition dans le cadre de la reconversion des militaires suivis par celle-ci, mais également de l'aide à la recherche d'emploi des conjoints, de stages pour les enfants, etc...

Toujours dans ce domaine, et à la demande du cabinet du gouverneur militaire de Paris, l'Association a proposé un partenaire – Compass Group France - dans le cadre de l'organisation du cocktail qui suit le concert du gouverneur organisé chaque année au profit des blessés de l'armée de Terre. Le budget ainsi économisé – évalué à environ 5.000 € - étant bien entendu utilisé à leur profit.

#### Autres activités

Après avoir contribué à la promotion du don du sang effectué le 14 novembre 2011 dans les salons du gouverneur militaire de Paris à l'Hôtel national des Invalides, l'Association a proposé à la directrice du Centre de Transfusion Sanguine des Armées (CTSA) de mettre en place des actions spécifiques durant des périodes de don réduit (vacances...). La première action a été organisée au CTSA de Clamart (Ilot Percy) le 29 décembre en s'appuyant sur un carton d'invitation sous pdf diffusé à l'ensemble du réseau de l'Association et permettant une inscription en ligne. Cette initiative devrait être renouvelée trois fois par an.

En plus des activités citées plus haut, l'Association (représentée notamment par son président et son secrétaire général) a participé à de nombreuses réunions de travail, symposiums, etc...

Il est possible de citer notamment :

Réunions avec des parlementaires.

Réunions avec le conseiller social du ministre de la Défense.

Réunion avec le secrétaire général du Conseil supérieur de la réserve militaire (CSRM).

Réunions avec des interlocuteurs de la DGA, du SGA (Mission Achats, Défense Mobilité...) de l'EMA et des armées.  
Réunion avec le président du Comité de Liaison Défense du MEDEF.  
Participation aux réunions du Comité de Liaison Défense du MEDEF au niveau national, y compris à Lyon dans le cadre d'une réunion décentralisée.  
Participation aux Universités d'été 2011 du MEDEF sur le campus d'HEC.  
Réunions de travail avec la CGPME au niveau national.  
Réunions de travail avec le président de la Réunion des ORSEM.  
Réunions avec des entreprises, syndicats professionnels, groupements (GICAT, GICAN...) etc... intéressés par l'Association, ses actions et les synergies possibles.  
Participation aux réunions de la Commission financement des entreprises de la CGPME.  
Réunions de travail avec Pacte PME.

### Communication

L'Association dispose d'un site Internet ayant un but informatif et permettant également de s'inscrire en ligne aux activités.

Il a semblé utile de créer début 2011 une lettre trimestrielle de deux pages au format pdf destinée tout à la fois à une diffusion plus large des informations sur l'Association et ses activités, mais également de permettre à la Défense et aux entreprises de mieux se connaître.

Cette Lettre se divise en 4 grandes parties :

Chiffres, données... susceptibles de « faire réfléchir ».  
Interview d'un haut responsable de la Défense.  
Brèves (activités à venir...)  
« Grand angle » sur un sujet spécifique.

Ont été interviewés :

- Le Chef de la Mission Achats (SGA) et Responsable ministériel des achats (RMA).
- Le Chef de la Mission pour la coordination de la réforme (MCR).
- Le Chef de la Mission « Partenariats Public Privés ».
- Le Sous-chef d'état-major « Soutien » de l'état-major des Armées.

Cette lettre, intitulée Entreprises & Défense, a été financée entièrement en 2011 (soit quatre numéros) grâce à l'aide du groupe LGM ([defense@lqm.fr](mailto:defense@lqm.fr)).

La diffusion de celle-ci est assurée grâce à la mise en place d'une « brique » permettant de gérer jusqu'à 5.000 abonnés. Il est intéressant de noter qu'environ 90 % des abonnés appartiennent au monde de l'entreprise et 10 % à celui de la Défense et de sa « communauté ».

Les actions de l'Association - notamment dans le domaine de la reconversion et du don du sang - ont donné lieu à de très nombreux articles, brèves, voire interviews, principalement sur Internet.

### Finances

Tous les collaborateurs de l'Association sont des bénévoles. Celle-ci ne bénéficie d'aucun soutien financier du ministère de la Défense. Les seuls revenus de l'Association des entreprises partenaires de la Défense sont les cotisations versées par les entreprises adhérentes. Les dépenses effectuées concernent directement l'organisation des activités (débat, visites, « Prix de la reconversion des militaires » etc...) la promotion de celles-ci et la bonne administration au quotidien de l'Association.

## Gouvernance

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 30 décembre 2011, Patrice Lefort-Lavauzelle, unique candidat, a été réélu président de l'Association des entreprises partenaires de la Défense.

Le nouveau Bureau est constitué de la manière suivante :

Président : Patrice Lefort-Lavauzelle.

Vice-président : Nicolas Le Saux.

Secrétaire général : Pascaline Abdini.

Trésorier : Monique Chézalviel (nouvellement élue).

Monique Chézalviel a plus de trente ans d'expérience professionnelle dans le domaine RH à très haut niveau. Ancien auditeur de l'IHEDN (58<sup>ème</sup> promotion) elle a accompagné des promotions et est membre du jury du comité de sélection. Membre du Conseil supérieur de la réserve militaire (CSRM) elle est lieutenant-colonel de la réserve citoyenne (armée de Terre) dans le cadre d'actions menées au profit de l'état-major des armées (EMA).

En guise de conclusion, 2011 a été une année très active pour l'Association, avec la mise en place de nouvelles actions entrant parfaitement dans son objet, le développement des relations entre les entreprises et le ministère de la Défense.

L'Association des entreprises partenaires de la Défense est bien :

- Une structure unique par son approche globale, volontairement transverse.
- Non commerciale et animée par des bénévoles.
- Caractérisée par sa réactivité et son pragmatisme.
- Force de proposition vis-à-vis de l'administration centrale et des plus hautes autorités de la Défense.
- A l'origine de nombreuses actions répondant à de réels besoins, tant pour la Défense que pour les entreprises.

Association des entreprises partenaires du ministère de la Défense  
6, rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris

[www.entreprisespartenairesdeladefense.fr](http://www.entreprisespartenairesdeladefense.fr)

[contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr](mailto:contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr)